

Legallais s'engage pour le sport, la santé, la solidarité et la culture au travers de nombreux sponsoring, mécénats, dons et partenariats, régionaux et nationaux en :

- Apportant son soutien matériel et/ou financier ;
- Renforçant son engagement sociétal auprès des organismes soutenus ;
- Proposant aux collaborateurs de participer à différentes actions ;
- Contribuant au travers de ses actions aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies et rassemblés dans l'Agenda 2030 ;
- Communiquant auprès de l'ensemble des collaborateurs et en externe ;
- Associant son image d'entreprise engagée avec ses parties prenantes.

Partager des moments forts et conviviaux lors des événements organisés et vécus avec toutes les parties prenantes.

#sport



#culture



#santé #solidarité



#et aussi



En 2023, LEGALLAIS s'est également engagée en faveur de :

Association Solma | ASPTT Football (section handicap) | Caen TTC | Club des anciens Legallais | Diocèse de Bayeux - Atelier des oiseaux | EFS - Don du Sang | Fédération des malades handicapés | Féminité sans abris | Festival Tepakonu | Fibois Normandie / Trophée "Bois & Design" | Firmin Prodhomme (coupe Promosport) | Jérôme Quinchon - Association ASL-HSP France | Ligue et centre de lutte contre le cancer | Norlanda's Cup | Projet YGGDRASIL - Institut Lemonnier | Rugby Club Caen | TEF du Cingal | Tennis Club de Caen



le 19 mars 2024,
Daniel Malouf, directeur général



De nombreux événements sont organisés pour les collaborateurs autour des engagements de l'entreprise, offrant l'occasion à tous de se réunir autour d'activités et de projets communs : événements et rencontres festives, dispositifs et séances sport, bien-être et culture, actions de sensibilisation à la santé, à la prévention et à l'environnement, opérations solidaires...